



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale  
8 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 4<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 4 octobre 2011, à 10 heures

*Président* : M. Momen ..... (Bangladesh)

## Sommaire

Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-52868X (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Débat général (suite)**

1. **M. Errázuriz** (Chili), prenant la parole au nom du Groupe de Rio, réaffirme l'attachement de celui-ci aux objectifs du Millénaire pour le développement et l'importance de la coopération et du commerce à leur sujet. Face à la crise économique et financière qui perdure dans une grande partie du monde en développement, y compris l'Amérique latine et les Caraïbes, il est capital de réformer le système financier international et son architecture. Au premier plan des priorités figurent la prévisibilité du financement pour le développement, l'existence de fonds répondant aux besoins urgents créés par la crise dans les pays en développement et, si possible, l'instauration d'un mécanisme international permettant d'arbitrer et de gérer la dette. M. Errázuriz appelle la communauté internationale à garantir le succès de la série de négociations de Doha sur le développement, rejeter les mesures protectionnistes, lever conditions que les organisations économiques et financières internationales imposent aux pays en développement et appuyer des politiques nationales anticycliques.

2. Bien que l'appui complémentaire aux mécanismes de développement par des financements novateurs soit volontaire, les pays développés devraient se sentir tenus de respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD) au plus tard en 2015. Le Groupe de Rio réclame des attributions générales supplémentaires de droits de tirage spéciaux (DTS) qui serviraient à accroître la liquidité mondiale et promouvoir le développement. Il accueille avec satisfaction l'inscription, à l'ordre du jour de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, d'un nouveau point subsidiaire concernant le rôle central du système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale, rôle qui doit être renforcé comme le prévoit la résolution 65/94 de l'Assemblée générale.

3. Au sujet des migrations internationales, il est nécessaire de répondre aux préoccupations des pays d'origine, des pays de transit et des pays d'accueil de manière intégrée et équilibrée pendant la session en cours. Il faut un nouveau modèle de coopération pour relever les défis en matière de développement qui se posent aux pays à revenu moyen dans un contexte plus global et propre à chaque pays.

4. Bien que la coopération Sud-Sud contribue au développement durable, elle complète seulement la coopération Nord-Sud et ne la remplace pas. Les lignes d'orientation dessinées par la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, tenue en décembre 2009 au Kenya, doivent être suivies. Il faut agir pour mettre un terme à la détérioration des ressources naturelles, garantir la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et les catastrophes naturelles. Pour cela, la communauté internationale doit mobiliser des ressources technologiques, financières et scientifiques existantes et nouvelles. Les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, sont essentiels pour définir les objectifs et engagements et doivent se faire avec la participation des pays en développement. La Conférence doit confirmer les principes formulés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, en particulier le principe de responsabilités communes mais différenciées, et traiter des engagements contractés dans Agenda 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, le programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

5. Les négociations qui ont lieu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doivent conduire à une action mondiale urgente reposant sur les principes formulés dans la Convention, particulièrement ceux des responsabilités communes mais différenciées des pays et de leurs capacités respectives, et elles ont pour objet l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la résilience face à son impact. Les pays en développement ont besoin d'un surcroît de ressources financières, de capacités et de technologies nouvelles et prévisibles pour faire face au changement climatique. Le Groupe de Rio appuie les négociations à deux niveaux que mènent le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. À la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, qui doit se tenir à Durban, en Afrique du Sud dans le courant de l'année, les Parties à l'annexe I doivent contracter des

engagements encore plus vastes pour répondre aux exigences de la science, de l'équité et des responsabilités historiques. Le Groupe de Rio espère que la Conférence aboutira à un accord complet et équilibré, à l'adoption d'une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto et à la pleine mise en œuvre des mécanismes conçus à Cancún, au Mexique, en 2010, y compris le Fonds de Copenhague pour le climat.

6. Au sujet de l'adoption et de l'ouverture à la signature du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, M. Errázuriz dit que le Groupe de Rio appelle à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité, 2011-2020. Les communautés autochtones et locales pourraient contribuer de manière significative au développement durable par leur savoir traditionnel et ont donc droit au respect de leurs coutumes et de leurs valeurs culturelles ainsi qu'à leur juste part des avantages résultant de l'application de ce savoir. Prenant note de la forte participation à la récente Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, il exprime l'espoir que des mesures particulières seront adoptées à la dixième session que tiendra prochainement, en République de Corée, la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il souligne qu'une approche synergétique doit être adoptée à l'égard de cette convention, de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de la Convention sur la biodiversité. Le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des éléments clefs de la lutte contre la désertification, de même que le respect des engagements en matière de financement, entre autres ceux qui concernent l'APD et des ressources nouvelles et additionnelles pour les petits États insulaires en développement, le bon fonctionnement du Fonds pour l'environnement mondial, et un renforcement des volets scientifiques, avec la participation d'experts de pays en développement.

7. **M. Kim Sook** (République de Corée) dit que la prochaine Conférence de Rio sur le développement durable offrira une occasion sans précédent de promouvoir le développement durable, qui suppose une

transformation fondamentale des modes de consommation et de production et des modes de vie. Le respect des engagements et accords internationaux oblige aussi à renforcer les cadres institutionnels nationaux, régionaux et internationaux. Pendant les préparatifs de la Conférence, un projet de document final, reposant sur des apports de tous les États Membres, d'organismes des Nations Unies et de grands groupes, sera être établi pour servir de base aux négociations. La République de Corée a l'intention de coopérer avec d'autres États Membres pour entretenir l'élan créé à Cancún en 2010 et instaurer un nouveau régime pour l'après 2012 au cours de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Durban. En sa qualité de pays hôte pour la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la République de Corée ne ménagera aucun effort pour renforcer les partenariats internationaux dans ce sens.

8. Une croissance continue, reposant sur la participation et équitable est une condition du succès des objectifs du Millénaire pour le développement. Les questions concernant la période postérieure à 2015 doivent être examinées pour autant que les efforts visant les objectifs pour 2015 ne sont pas affaiblis. Des mesures supplémentaires de suivi concernant la résolution 65/10 de l'Assemblée générale, proposée entre autres par la République de Corée, doivent être considérées pendant la session en cours. En sa qualité de pays hôte du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui doit avoir lieu du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, la République de Corée s'emploiera à encourager une coopération plus large et plus participative entre tous les acteurs du développement afin d'accélérer les progrès par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme de développement adopté au Sommet tenu par le Groupe des vingt à Séoul en 2010 devrait compléter les efforts visant ces objectifs en luttant contre les goulets d'étranglement qui empêchent une croissance économique durable. La République de Corée entend participer activement au cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et, en qualité de membre du Groupe pilote sur les financements innovants, accueille favorablement la décision de la Commission de consacrer un débat distinct à cette question. Enfin, en dépit des vastes souffrances qu'elle a causées aux pays

développés et aux pays en développement, la crise financière et économique mondiale est l'occasion de traiter de la question de la gouvernance économique de la planète dans une perspective plus large.

9. **M. Shakir** (Maldives) exprime l'espoir que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable aura pour résultat des mesures propres à traduire le principe du développement durable en améliorations tangibles des politiques et à redéfinir des règles permettant une croissance économique, une réduction de la pauvreté et un développement durable. Ces améliorations supposent des mécanismes qui fournissent aux pays les compétences techniques et les moyens financiers nécessaires. Le milieu naturel est la clef du développement durable et l'humanité doit appliquer des procédés de production qui le respectent.

10. Les changements climatiques menacent l'existence même des Maldives, petit pays insulaire de basse altitude pour lequel la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une affaire de sécurité nationale. Les Maldives prévoient d'avoir une production de carbone sans effet sur les émissions d'oxyde de carbone d'ici à 2020 et attendent de la Conférence de Rio qu'elle stimule les technologies vertes associées au développement de sources d'électricité renouvelables.

11. Les systèmes actuels d'appui institutionnel sont largement insuffisants face aux défis que doivent relever les petits États insulaires en développement, qu'il conviendrait de reconnaître officiellement comme constituant un groupe particulier à l'intérieur du système des Nations Unies. On court le risque que la communauté internationale ne néglige la situation de nombre de ces États, parmi lesquels figurent les Maldives, en raison de leur situation de pays à revenu moyen. Les partenaires du développement doivent honorer sans retard tous leurs engagements concernant ces petits États insulaires en développement. Enfin, M. Shakir accueille le Soudan du Sud et le Conseil national de transition de la Libye à l'ONU et appelle tous les États Membres à appuyer la solution, qui n'a que trop tardé, de deux États en reconnaissant l'État palestinien en tant qu'État souverain.

12. **M. León González** (Cuba) dit que la situation de la principale économie mondiale et d'autres grandes économies européennes et ses effets sur leurs sociétés et le reste du monde montrent que la communauté internationale n'a jamais été aussi éloignée d'une solution à la crise économique et financière mondiale,

qui est étroitement liée à la crise alimentaire, énergétique, environnementale et sociale et aux problèmes économiques. L'écart entre les pays développés et le tiers Monde continue de se creuser alors que la pauvreté et la faim chronique dont sont victimes des centaines de millions de personnes, principalement des enfants de moins de cinq ans, s'aggravent avec l'instabilité financière, la hausse spectaculaire du prix de la nourriture et la concentration croissante de la richesse. Les causes de ce phénomène résident dans l'ordre international actuel qui est injuste et contraire à la démocratie et repose sur un modèle de développement caractérisé par des modes de production, de consommation et de distribution insoutenables à long terme. La logique politique, économique, sociale et écologique appelle une transformation radicale de ces modes.

13. Le Groupe des 77 a consacré beaucoup de travail à un certain nombre de projets de résolution qu'il soumettra à la Commission. Les pays développés devraient de leur côté répondre par une attitude positive envers les négociations. Les questions dont traite la deuxième Commission sont aussi examinées dans des enceintes parallèles, par exemple la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir prochainement à Durban. Il faut espérer qu'à la Conférence, les pays développés conviendront d'une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les cibles de la réduction des émissions des gaz à effet de serre définies pour les pays du Sud ne doivent pas faire obstacle à leur droit au développement mais doivent impliquer des mesures volontaires d'atténuation. À la Conférence de Rio de 2012, la communauté internationale, particulièrement les pays développés, devrait être invitée instamment à remplir les engagements qui découlent pour elle d'Agenda 21, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. La Conférence doit aussi réaffirmer les principes énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, en particulier ceux qui concernent des responsabilités communes mais différenciées, le droit souverain des États à exploiter leurs propres ressources et la tâche essentielle que constitue l'élimination de la pauvreté.

14. L'aggravation et la multiplication des problèmes appellent un renouvellement de l'engagement politique. Les conditions exceptionnelles dans lesquelles Cuba lutte pour son développement malgré l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique font d'elle un fervent défenseur de la lutte pour un nouvel ordre économique international reposant sur la justice, l'équité et la solidarité.

15. *M. Zdorov (Belarus), Vice-Président, prend la présidence.*

16. **M. De Vega** (Philippines) dit que sa délégation se félicite de l'inscription à l'ordre du jour de la Commission d'un nouveau point consacré à la prise en main de leur avenir par les peuples et à un modèle de développement centré sur la paix. Depuis quelques dizaines d'années, les Philippines considèrent cette prise en main comme ouvrant la voie de la paix et de la prospérité. De graves perturbations climatiques aux Philippines et la persistance de la sécheresse et de la famine dans la corne de l'Afrique prouvent malheureusement qu'il existe une crise de la sécurité alimentaire et d'immenses inégalités entre les résultats obtenus par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement. À l'approche de la Conférence de Rio qui doit se tenir en 2012, de graves questions subsistent au sujet des moyens de réaffirmer et mettre en œuvre le principe de responsabilités communes mais différenciées. La crise économique et financière que traverse la planète et ses conséquences font gravement craindre pour le succès des objectifs à l'horizon 2015. Pour que tous ces problèmes soient réglés, il faut d'abord que les relations internationales soient fermement ancrées dans un système reposant sur des règles.

17. À cette fin, il est nécessaire de garantir un achèvement prochain de la série de négociations de Doha et d'instaurer un système commercial international juste et ouvert. La coopération Sud-Sud doit constituer un complément à la coopération Nord-Sud et non pas se substituer à elle. Les nations développées doivent respecter leurs engagements et leurs responsabilités envers le monde en développement, y compris dans le domaine des migrations internationales. Il incombe à l'ONU de jouer un rôle central pour organiser et guider les efforts qui permettraient d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 comme prévu et de regarder au-delà. La réduction des risques de

catastrophe doit être considérée comme une tâche transversale essentielle pour protéger et relancer l'agriculture familiale, qui constitue un noyau d'une gestion des sols et de la biodiversité respectueuse de l'environnement et pourrait contribuer à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté. Alors que la communauté internationale est tournée vers la Conférence de Rio prévue pour 2012, les engagements politiques mondiaux envers le développement durable doivent être exprimés avec plus de vigueur.

18. **M. Askarov** (Ouzbékistan) dit que la crise financière et économique mondiale souligne que les gouvernements doivent poursuivre des politiques responsables visant à jeter les fondements stables et diversifiés d'un développement économique durable. Dès les premiers signes de la crise économique qui s'annonce, l'Ouzbékistan a commencé d'appliquer un certain nombre de ripostes économiques, financières et institutionnelles. Son produit intérieur brut (PIB) a ainsi plus que triplé et le revenu global de sa population a été multiplié par 20 à un moment où l'économie mondiale stagne.

19. L'Ouzbékistan a privilégié les secteurs de la transformation et fait en sorte que les principaux produits à valeur ajoutée – industries automobile et électronique, pétrole et gaz et d'autres produits de haute technologie, par exemple – continuent d'être fabriqués. Pour garantir le financement de projets essentiels pour son développement économique, il a créé en 2006 un fonds de reconstruction dont les ressources ont servi à garantir la modernisation technologique et celle de l'infrastructure tout en l'isolant des incertitudes extérieures.

20. Le résultat a été une croissance économique stable qui a été extrêmement positive pour la renaissance économique de l'ensemble de la région. L'Afghanistan, en particulier, a bénéficié de fourniture sûres d'électricité pour sa capitale, Kaboul, et ses provinces du Nord, alors que la ligne de chemin de fer récemment ouverte entre Terez et Mazar-e-Sharif a redonné vie au commerce régional.

21. Néanmoins, malgré les résultats déjà obtenus, l'Asie centrale fait face à d'immenses problèmes qui menacent l'environnement, en particulier la catastrophe écologique dont est victime la mer d'Aral. Alors que cette mer, autrefois d'une richesse exceptionnelle, s'est transformée en l'espace d'une génération en une surface d'eau stagnante se réduisant comme peau de

chagrin, les plans de construction de barrages hydroélectriques dans le cours supérieur de l'Amurdarya et du Syrdarya font craindre des risques écologiques, sociaux et sanitaires. Le Gouvernement ouzbek estime que les questions relatives à des ressources communes doivent être examinées au niveau multilatéral et, donc, qu'il serait plus viable, face aux problèmes de la région en matière d'énergie, de construire plusieurs centrales hydroélectriques de plus petite taille totalisant une production équivalente.

22. **M. Kurien** (Inde) dit que la situation économique mondiale, y compris les obstacles structurels dans plusieurs économies dominantes, la situation de la dette souveraine en Europe et l'aggravation générale du chômage, peut être imputée aux modes de consommation et de production du monde développé, qui sont intenable à la longue. La reprise économique mondiale dépend d'une croissance économique soutenue, particulièrement dans les pays en développement, qui font face à de nombreux défis et principalement à celui de l'élimination de la pauvreté. On doit revoir à la baisse les attentes qui subsistaient par rapport aux objectifs convenus de développement, au nombre desquels les objectifs du Millénaire pour le développement. L'accès de tous à l'alimentation et à l'énergie doit être au cœur de la stratégie de développement de la communauté internationale. Alors qu'il reste quatre ans pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, les débats concernant la période d'après 2015 ne doivent pas affaiblir les efforts qu'exige le respect de ce délai. Les pays développés doivent honorer dès que possible leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD. L'accès à la technologie à un coût modique et l'édification de capacité sont aussi cruciaux. L'Inde demeure résolue à partager son expérience en matière de développement avec d'autres pays en développement mais estime que la coopération Sud-Sud ne peut pas remplacer la coopération Nord-Sud, de même que les sources novatrices de financement ne peuvent pas être comparées aux formes classiques de financement du développement.

23. La Conférence de Rio offrira des perspectives prometteuses pour le programme de développement durable de la planète sur la base des principes de Rio. Les efforts déployés pour promouvoir une économie verte doivent chercher à résoudre durablement les questions liées à la sécurité alimentaire, à l'accès à l'énergie, au stress hydrique, à la régénération des

ressources naturelles, à l'urbanisation rapide et à la réduction de la pauvreté. Le transfert de technologies est une condition de leur succès. L'emploi des médicaments génériques a montré les avantages de la souplesse dans le régime des droits de propriété intellectuelle. L'Inde estime qu'il faut trouver un équilibre entre la juste rémunération des investisseurs et le bien commun.

24. À la Conférence de Durban sur le changement climatique, l'Inde s'emploiera à obtenir un résultat global, équitable et équilibré reposant sur les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées. Une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Tokyo s'impose. L'Inde cherchera aussi à faire appliquer rapidement les Accords de Cancún, y compris ceux qui concernent le Fonds de Copenhague pour le climat, le Mécanisme pour les technologies relatives aux changements climatiques et le Comité pour l'adaptation. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays d'Afrique ont besoin d'un appui renforcé de la communauté internationale. L'attention doit aller en priorité au Programme d'action d'Istanbul, à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaire en développement, au Programme d'action d'Almaty et aux questions examinées à la récente Réunion de haut niveau convoquée par l'Assemblée générale sur le thème de la désertification. Le Protocole de Nagoya, qui a été arrêté en 2010 après des années de travail, doit être mis en œuvre, particulièrement par l'intermédiaire du Mécanisme intergouvernemental d'échanges entre scientifiques et décideurs en matière de biodiversité et de services écosystémiques.

25. **M. Elkrekshi** (Libye) dit que, bien que les crises économiques et financières actuelles aient leur origine dans les principaux centres financiers, leurs effets ont été durement ressentis dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Pour des raisons structurelles, de nombreux pays en développement n'ont pas les moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement au plus tard en 2015. Les engagements en faveur de l'APD énoncés dans le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du Développement et la Déclaration de Doha sur le financement du développement n'ont pas été respectés et très peu de

pays ont atteint l'objectif de 0,7 % de leur PNB. Entre autres la pauvreté, le fardeau de la dette extérieure, l'insécurité alimentaire et les effets du changement climatique empêchent les pays en développement de déployer tous leurs efforts en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays en développement continuent de rencontrer des obstacles dans le domaine du commerce international.

26. Les États Membres devraient agir collectivement pour atténuer les effets des crises et empêcher celles-ci de se reproduire. En particulier, ils devraient s'employer à réformer et moderniser les institutions financières internationales en accroissant la représentation des pays en développement. Ils devraient chercher à renforcer le rôle du système des Nations Unies dans la promotion du développement économique et la lutte contre la pauvreté, la maladie et la faim.

27. La déclaration de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020), le plan stratégique sur dix ans et le cadre permettant d'améliorer l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2008-2018), et la réunion de haut niveau sur ce thème convoquée récemment à l'Assemblée générale doivent tous encourager l'ONU, les États Membres et, en particulier, les pays donateurs à apporter leur assistance aux millions de personnes touchées. La Libye, dont le climat est aride, a une agriculture qui dépend d'aquifères non renouvelables et elle est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. La coopération avec des partenaires régionaux et internationaux est donc indispensable. Pour cette raison, M. Elkreksi espère le succès de la dixième Conférence des Parties à la Convention pour la lutte contre la désertification, qui doit se tenir à Changwon, en République de Corée, du 10 au 21 octobre, de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique convoquée à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui aura lieu à Rio de Janeiro, en juin 2012.

28. Plus que jamais, la Libye est prête à coopérer avec les parties prenantes afin de relever ces défis. La transition radicale vers la démocratie, la justice sociale, la transparence économique, l'édification de la paix et l'instauration d'un État reposant sur la société civile offre à la communauté internationale une occasion sans précédent d'exprimer son appui à la Libye et à sa

population. En particulier, son assistance est nécessaire pour retrouver les fonds volés par la famille Khadafi et ses alliés. Ces fonds ont été en grande partie bloqués ou ont été déposés au nom de tiers. Leur restitution contribuera directement à la reconstruction de la Libye à un moment particulièrement difficile.

29. **M. Noziri** (Tadjikistan) dit que le Tadjikistan cherche à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement par ses propres moyens. Actuellement, la communauté internationale a atteint le point ultime de la croissance quantitative et une nouvelle approche conceptuelle au développement qui soit qualitative est nécessaire pour tenir compte des intérêts des générations aussi bien actuelles que futures. L'investissement direct et un commerce international ouvert, juste, prévisible et non discriminatoire aideront à atteindre les buts de développement. Le Tadjikistan a entamé des négociations pour adhérer à l'Organisation internationale du commerce (OMC) et recherche pour cela l'appui d'États Membres. La coopération commerciale et économique régionale est aussi fondamentale et le Tadjikistan a récemment adhéré à la Convention de 1965 relative au commerce de transit des États sans littoral. Les Nations Unies devraient demeurer au centre de la coordination des efforts en matière de sécurité alimentaire et d'appui financier et technique ainsi que de transfert de technologie au profit des pays en développement. À cette fin, leur capacité de réagir véritablement aux menaces et défis mondiaux du nouveau millénaire doit être renforcée.

30. L'accès à l'énergie est une condition du développement social et économique et de l'élimination de la pauvreté et de la faim. Le Tadjikistan appuie donc sans réserve l'ouverture d'un accès universel aux services liés à l'énergie moderne et la réduction de l'intensité énergétique mondiale de 40 % d'ici à 2030. Le développement et l'utilisation universels des énergies renouvelables sont un élément clef de la lutte contre les changements climatiques. Les projets ayant pour but le transfert de technologie et l'accroissement du rendement énergétique et de la conservation d'énergie méritent d'être appuyés activement. Face à l'impact croissant des changements climatiques, la communauté internationale doit prendre des mesures pour garantir l'approvisionnement en eau de la population et des secteurs économiques qui dépendent de cette ressource. À ce sujet, le Tadjikistan est à l'origine de la résolution 65/154 de l'Assemblée générale proclamant 2013 Année internationale de

coopération dans le domaine de l'eau et, à la Conférence de Copenhague sur le changement climatique, en décembre 2009, il a proposé la création d'un fonds international pour sauver les glaciers. L'adoption par la Deuxième Commission d'une résolution sur les mesures visant à préserver les glaciers et autres sources d'eau douce rendra la communauté internationale plus sensible à cette question stratégiquement importante.

31. **M. Okubotin** (Nigéria) dit que l'impact de la crise économique mondiale sur les pays d'Afrique, particulièrement les plus petits et les plus pauvres d'entre eux, est bien pire que ce à quoi à s'attendait. La crise menace d'annuler les avancées faites par l'Afrique au cours des dix dernières années et la plupart des pays au Sud du Sahara risquent de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En raison des liens intrinsèques entre le commerce et le développement, le Nigéria appelle à une conclusion rapide de la série de négociations de Doha et invite instamment les pays développés à accepter un système de commerce multilatéral équitable qui soit universel, réglementé, ouvert et non discriminatoire pour contribuer à la croissance, au développement et à l'emploi et aussi à éliminer les subventions agricoles qui faussent le marché. Les règles concernant les droits de propriété intellectuelle devraient être modifiés pour que les pays en développement puissent accéder aux technologies et produits nouveaux. La coopération Sud-Sud a permis à de nombreux pays en développement de bénéficier de nouveaux afflux d'investissements et de transferts de technologie. Le plan nigérian d'aide technique pour les pays des Caraïbes et d'Afrique va dans ce sens. À ce sujet, des efforts doivent aussi être déployés dans le cadre d'organismes régionaux pour répondre aux préoccupations et aux besoins des pays les moins avancés.

32. Il est de plus en plus évident que la plupart des pays en développement ne pourront pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sans un appui substantiel des partenaires développés. Malgré les promesses faites par des pays qui sont membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide ou les prêts effectivement accordés aux pays en développement ont été insignifiants alors même que le succès du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique a montré qu'avec une solidarité et un appui

internationaux soutenus, les pays d'Afrique ont fait des avancées appréciables en matière de gouvernance et de développement durable. Le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement fourniront une occasion nouvelle de réaffirmer la nécessité de mécanismes qui facilitent l'exécution des engagements contractés dans le cadre du Consensus de Monterrey et d'examiner des sources novatrices de financement du développement, y compris des institutions de microfinancement. Une véritable réforme du système financier international s'impose pour appuyer une croissance économique soutenue, participative et équitable, ainsi que les efforts d'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement. Dans le cadre de la lutte pour la durabilité, M. Okubotin rappelle la mort de M<sup>me</sup> Wangari Maathai, lauréate kényane du prix Nobel de la paix.

33. Le succès éclatant de la Réunion de haut niveau convoquée par l'Assemblée générale sur le thème de la désertification a suscité l'espoir que la communauté internationale accorde à cette question l'attention qu'elle mérite, particulièrement en Afrique. Le Nigéria prend des mesures pour lutter contre l'impact négatif de la désertification et de la dégradation des sols dans le bassin du lac Tchad.

34. *M. Momen (Bangladesh), Président, reprend la présidence.*

35. **M<sup>me</sup> Ochir** (Mongolie) dit que les crises multiples, les catastrophes de grande ampleur et les incertitudes font perdre à de nombreux pays en développement des gains âprement acquis dans le domaine du développement et ne leur permettront pas d'atteindre facilement les objectifs du Millénaire pour le développement. La communauté internationale doit envisager de nouveaux modes de vie qui dépassent le consumérisme et l'investissement spéculatif et formuler des stratégies saines de développement durable. Les engagements liés au partenariat mondial pour le développement doivent être remplis, la série de négociations de Doha doit conduire à des mesures améliorées d'aide au commerce, les stimulants concernant l'environnement et le développement doivent prendre le pas sur la restructuration de la dette et la Conférence de Rio de 2012 doit offrir un cadre institutionnel qui favorise les technologies vertes et l'édification de capacités nationales dans les domaines de la production d'énergie, de la construction et de



l'agriculture. Enfin, le rôle du Conseil économique et social et de la Commission du développement durable pourrait être renforcé étant donné qu'il faudrait un système de gouvernance propice à un consensus international et fondé sur la participation concernant des solutions efficaces et effectives aux questions mondiales d'ordre économique, social et environnemental.

36. Le Gouvernement mongol agit spécialement pour favoriser le développement humain, entre autres en affectant les recettes de l'exploitation des ressources naturelles directement aux services sociaux, notamment concernant la santé, l'éducation et le logement. Il a récemment créé la Banque mongole de développement pour renforcer les secteurs critiques tels que l'infrastructure et les mines dans une économie qui devrait être celle de la région qui se développe le plus rapidement. La Mongolie ne ménage aucun effort pour créer un climat d'affaires favorable qui attire les investisseurs. Elle espère, avec l'appui de ses partenaires de développement, mieux s'intégrer à l'économie régionale et mondiale, accéder au commerce dans des conditions favorables, améliorer son réseau de transport et utiliser des technologies vertes et des sources de financement novatrices.

37. **M. Wang Min** (Chine) dit, au sujet des défis du moment comme les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les problèmes posés par la sécurité alimentaire et celle de l'énergie, le déséquilibre entre le développement du Nord et celui du Sud et les objectifs du Millénaire pour le développement, que la crise financière internationale catalyse les réformes des systèmes économiques et financiers internationaux et que l'ajustement structurel de l'économie mondiale offrira de nouvelles occasions de promouvoir le développement durable et des formes novatrices de croissance soutenue. Les Nations Unies devraient jouer un rôle de premier plan pour promouvoir la reprise économique mondiale et jeter des bases de développement solides. Les pays devraient renforcer la coordination de leurs politiques macroéconomiques afin d'obtenir une croissance mondiale équilibrée, durable et fondée sur la participation, condition de l'élimination de la pauvreté et de la lutte contre le chômage et le problème de la dette. Les pays développés, en particulier, devraient adopter des politiques budgétaires et monétaires responsables, encourager les investissements et s'abstenir de protectionnisme.

38. Afin de transformer le mode de croissance et d'améliorer la qualité du développement, les pays en développement devraient changer leurs modes de production et de consommation, qui sont intenable à la longue, et aider les pays en développement à renforcer leur capacité de se développer. À la Conférence de Rio de 2012, la communauté internationale devrait rester fidèle aux principes de Rio et développer le principe de « responsabilités communes mais différenciées » pour formuler un programme d'action orienté vers l'avenir qui fasse progresser la cause du développement durable.

39. La communauté internationale doit honorer ses engagements, y compris ceux qui concernent l'APD, et accroître son apport au développement. Les finances publiques demeurent au cœur de l'assistance internationale au développement. Les pays développés devraient fournir aux économies en développement une assistance financière, des technologies, l'accès au marché et un allègement de la dette pour les aider à réduire la pauvreté et à améliorer les soins de santé et l'éducation, particulièrement en Afrique et dans les pays les moins avancés. La coopération Sud-Sud recèle certes un vaste potentiel mais elle ne remplace pas la coopération Nord-Sud, dont elle constitue un complément.

40. La communauté internationale doit manifester une plus grande volonté politique d'améliorer le système de développement. Toutes les parties, particulièrement les pays développés, doivent insuffler davantage de bonne foi, de souplesse et d'esprit de coopération aux efforts visant à rendre les systèmes monétaires et financiers internationaux plus justes, plus participatifs et plus ordonnés, afin de renforcer la voix et la représentation des pays en développement. La série de négociations de Doha devrait conduire à un système commercial équitable et la Conférence de Durban sur le changement climatique à des résultats équilibrés et pragmatiques en accord avec le processus à deux niveaux reposant sur la feuille de route de Bali.

41. Malgré les multiples défis économiques qu'elle doit relever de son côté, la Chine a apporté une assistance à plus de 120 pays, a annulé 380 dettes de 50 pays pauvres lourdement endettés et pays parmi les moins avancés, a fait des préparatifs pour n'imposer aucun droit de douane à 95 % des exportations de pays africains parmi les moins avancés qui ont des relations diplomatiques avec elle et a fourni un secours alimentaire d'urgence considérable à la corne de

l'Afrique. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Chine continuera à apporter une assistance à d'autres pays en développement dans la mesure de ses moyens. Par des ajustements structurels, son dernier plan quinquennal reposant sur le développement scientifique et son engagement à resserrer les écarts de développement chez elle, la Chine compte poursuivre sa croissance économique à un rythme stable et relativement rapide et continuer à contribuer à la reprise et au développement de l'économie mondiale.

42. **M<sup>me</sup> Nujoma** (Namibie) dit que la plupart des pays en développement font face à de nombreux défis qui leur sont communs, entre autres l'extrême pauvreté, l'insécurité et les pénuries alimentaires, un grave chômage, le fardeau de la dette extérieure, le manque d'assistance financière et les effets négatifs du changement climatique. Une croissance vigoureuse et soutenue est essentielle pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est dans le groupe des pays à revenu moyen que l'accroissement démographique est le plus élevé; bien que les revenus y aient progressé, ils abritent les deux tiers des personnes extrêmement pauvres de la planète. Dans les pays d'Afrique à revenu moyen, les principales difficultés concernent l'investissement, l'édification de capacité, le transfert de connaissances, la productivité agricole ainsi que l'infrastructure de l'énergie, des télécommunications et des transports. L'aide du Groupe des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires du développement dans ces secteurs pourrait accroître la croissance, édifier des économies solides et les préparer pour le deuxième tour de la crise financière mondiale.

43. Le succès considérable de la Namibie repose sur une gouvernance saine et le respect des droits de la personne humaine et des libertés civiques fondamentales. Néanmoins, les déséquilibres sociaux et économiques de l'ancien système d'apartheid ont laissé subsister une société à deux niveaux. Créer des emplois est difficile et la pauvreté et l'inégalité se maintiennent à des niveaux inacceptables. Le résultat est que la Namibie a besoin d'assistance dans le cadre du partenariat mondial pour le développement (objectif 8 du Millénaire pour le développement). Soulignant l'importance de la prochaine Conférence des Parties à la Convention et de la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des

Parties au Protocole de Kyoto, M<sup>me</sup> Nujoma appelle à une deuxième période d'engagement dans le cadre de ce protocole et accueille avec satisfaction la réunion de haut niveau sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, convoquée par l'Assemblée générale en septembre. La réunion a montré combien il importait de renforcer la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui est la plus négligée des conventions de Rio. De maigres récoltes et l'abandon des exploitations agricoles dus à la dégradation des sols font perdre à la productivité de la Namibie quelque 60 millions de dollars des États-Unis par an. Le Gouvernement namibien a réagi en coopérant avec des groupes de la société civile au moyen d'un programme national de lutte contre la désertification et il a adopté un projet de programme vert et une politique nationale pour le climat. En fait, la Namibie fait partie des quelques pays qui mettent en œuvre un programme intégré de gestion durable des sols. La Conférence de Rio de 2012 offrira l'occasion de renouveler les engagements politiques de mettre en œuvre les décisions passées et de réaffirmer une approche équilibrée à des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

44. **M. Al-Jaber** (Qatar) dit que la mondialisation a créé sans aucun doute de nombreuses possibilités mais aussi toute une gamme de problèmes pour atteindre des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Mettant ces occasions à profit, un certain nombre de pays en développement ont obtenu des résultats importants dans la réduction de la pauvreté et l'élimination de la faim et des épidémies. Néanmoins, maintenant qu'on est plus qu'à mi-chemin du délai de 2015 pour réduire la pauvreté de moitié, leurs résultats commencent à faiblir en raison à la fois de la crise financière et économique mondiale et de la crise alimentaire. Cette situation devrait constituer pour la Commission le point de départ pour le dialogue de l'année en cours. Le cinquième Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, qui doit avoir lieu les 7 et 8 décembre 2011, devrait être l'occasion de promouvoir les intérêts des pays en développement.

45. Bien que la crise ait son origine principalement dans les pays développés, les pays les moins avancés

seront ceux qui souffriront le plus de ses conséquences. Leur intérêt doit donc être au cœur des tentatives pour trouver une solution à la crise. Le système financier mondial doit être restructuré d'une manière qui garantisse des décisions équitables et fournisse des ressources suffisantes aux pays en développement, n'affaiblisse pas leur capacité de mettre en valeur leurs propres ressources et permette l'investissement local.

46. Le Qatar attache une grande importance à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire impliquant les pays du Nord, dans les domaines économique, financier et technique. Un partenariat mondial et, en particulier, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, présenteront une grande importance pour le succès des objectifs du Millénaire pour le développement. L'impasse dans laquelle se trouve la série de négociations de Doha pose une menace importante pour le système commercial multilatéral, ainsi que pour l'aptitude des pays à atteindre ces objectifs. Le Qatar appelle les pays développés à faire preuve de bonne foi et de souplesse pour garantir le succès de la série de négociations de Doha.

47. Le Qatar reste pleinement attaché aux principes consacrés par la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et, en particulier, le principe 7 sur des responsabilités communes mais différenciées, la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002. Des solutions effectives au changement climatique ne pourront être trouvées que par une approche intégrée. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 montrera véritablement si la communauté internationale est prête à assumer ses responsabilités.

48. Le Qatar a accueilli la troisième session de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption en novembre 2009 et sera l'hôte de la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en avril 2012. Le 24 septembre 2010, à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, le Qatar a accueilli une manifestation parallèle sur la sécurité alimentaire en proposant l'idée d'une Alliance mondiale des terres sèches, afin d'élaborer des stratégies concernant la sécurité alimentaire pour les régions arides. D'autres consultations avec tout un éventail d'organisations

internationales et d'autres parties prenantes ont fait apparaître un appui considérable pour cette proposition.

49. Enfin, M. Al-Jaber souligne que de grands progrès pourraient être faits dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement si seulement certains des montants exorbitants qui sont consacrés aux armes de guerre pouvaient être réservés à des fins humanitaires.

50. **M. Valero** (République bolivarienne du Venezuela) dit que le système capitaliste mondial tel qu'il se présente perpétue les habitudes et les intérêts des spéculateurs (y compris ceux qui concernent les marchés des produits alimentaires, des métaux et de l'énergie), le mépris de la nature et une sorte de recolonisation du monde en développement dont l'objet est l'appropriation de ses ressources naturelles. Les Nations Unies devraient réagir en encourageant le Groupe de travail spécial à participation non limitée à continuer de suivre les questions dont traite le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, pour faire avancer ses travaux, réguler les institutions de Bretton Woods et promouvoir un système financier de type nouveau pouvant accroître la liquidité des pays en développement.

51. La plupart des pays développés ont manqué à leurs engagements internationaux et le résultat est que les objectifs du Millénaire pour le développement sont loin d'être atteints. Par l'intermédiaire d'un certain nombre d'organisations, dont l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique et l'Union des nations de l'Amérique du Sud, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'efforcent de mettre en place des mécanismes propres d'intégration au développement reposant sur la solidarité. La Conférence de Rio de 2012 pourrait offrir une base pour la défense de l'humanité et de la planète; il ne faut pas la laisser marquer la fin des conventions des Nations Unies concernant la diversité biologique, le changement climatique et la désertification ou du Protocole de Kyoto. Soulignant l'importance capitale d'une deuxième période d'engagement dans le cadre de ce protocole, M. Valero dit que l'idée d'une approche volontaire à la réduction des émissions de gaz à effet de serre défendue par les pays développés ne peut qu'échouer. Il n'est pas possible non plus d'opérer le changement de cours radical qui est nécessaire en instituant une économie dite verte qui n'est en fait rien

de plus qu'un « verdissage » des politiques énergétiques actuellement conçu pour affaiblir les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). En réalité, les formes renouvelables et les formes non renouvelables d'énergie sont complémentaires. Dans cet esprit, la République bolivarienne du Venezuela a signé des instruments internationaux tels que la déclaration de Panama sur l'énergie pour le développement durable et la déclaration de Margarita sur l'intégration énergétique du Sud.

52. **M. Muhith** (Blangadesh) dit que, pour dépasser l'incertitude et l'instabilité qui pèsent sur les marchés internationaux des finances, des devises, du commerce et des produits de base, la communauté internationale doit non seulement prendre des mesures immédiates mais aussi procéder à des réformes systémiques. Les problèmes actuels, y compris l'envolée des prix des céréales, l'instabilité du marché du pétrole qui fausse l'économie mondiale, le changement climatique, le manque de transferts financiers et technologiques, l'extrême pauvreté, le chômage, les déséquilibres commerciaux et les retards par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement exigent que l'on restructure largement la gestion des finances, l'assistance au développement, le commerce et la monnaie. Il est nécessaire de réguler les marchés financiers pour produire de la liquidité. Dans ce contexte, le rôle de l'OMC, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) devrait être revu dans le cadre de la prochaine Conférence sur le financement du développement. Sans des mesures sortant du commun pour protéger les pays fragiles et vulnérables, la communauté internationale ne connaîtra pas de joie. Les inégalités qui existent entre les pays et à l'intérieur des pays augurent mal de l'avenir de la civilisation.

*La séance est levée à 12 h 40.*